

et **D'UN APPARTEMENT de type F3**

situé au deuxième étage du Bâtiment B portant le numéro 12 (**lot 119**)

d'une superficie totale loi Carrez de 128,95 m²,

UNE CAVE située au sous-sol du Bâtiment B

portant le numéro 9 (**lot 73**)

et **UNE CAVE** située au sous-sol du bâtiment B

portant le numéro 12 (**lot 76**),

Dépendant d'un ensemble immobilier

situé Résidence LE CHLORIS, 13 boulevard du Redon,

13009 MARSEILLE, cadastré Quartier Cabot 847 E 61.

MISE A PRIX : 37 000 EUROS

(Trente-sept mille euros)

Visite le Jeudi 26 Septembre 2024 de 9 h 30 à 10 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 9 OCTOBRE 2024 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,

situé 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, salle n°8.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier dénommé Résidence Le Chloris, sis 13 boulevard du Redon, 13009 MARSEILLE,

salle de séjour, deux chambres, une cuisine, un hall, salle de bains, water-closet, dégagement et rangement,

Avec les 71/ 10 000^e indivis des parties communes